

SUBJECT: OTTAWA PUBLIC LIBRARY: 2023 DRAFT BUDGET ESTIMATES

**OBJET : BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA : PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES DE 2023**

**Council 1 March 2023
Conseil le 1er mars 2023**

Submitted on March 1, 2023 by Matthew Luloff, Chair, Ottawa Public Library Board and Sonia Bebbington, Chief Librarian/Chief Executive Officer / Soumis le 1^{er} mars 2023 par Matthew Luloff, Président, Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa et Sonia Bebbington, Bibliothécaire en chef/Directrice générale

*Contact Person: Anna Basile, Division Manager, Corporate Services
613-580-2424 poste 32335, anna.basile@bibliooottawalibrary.ca / Personne ressource :
Anna Basile, Directrice, Services organisationnels
(613) 580-2424 x32335, Anna.Basile@BiblioOttawaLibrary.ca*

Ward/Quartier: CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

REPORT RECOMMENDATION

That City Council receive and table the Draft 2023 Ottawa Public Library Board Operating and Capital Budget on February 1, 2023 and for further consideration by Council in Committee of the Whole on March 1, 2023.

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Conseil municipal reçoive et dépose le budget de fonctionnement et d'immobilisations provisoire 2023 du conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa le 1^{er} février 2023 en vue de son étude en comité plénier à sa réunion du 1^{er} mars 2023.

BACKGROUND

As per the *Public Libraries Act*, the Ottawa Public Library (OPL) Board is required to submit annually, on or before the date and in the form specified by Council, operating and capital budget estimates. Final budget approval is granted by Ottawa City Council (Council). At its meeting of December 14, 2022, Ottawa City Council approved budget directions and timelines to guide City staff, local boards, and commissions in the development of the 2023 budget. In 2023, OPL will receive its budget allocation based

on the individual pro-rated share of the tax target and any assessment growth. The budget direction estimates taxation revenues generated from new properties at between 2 and 2.5 percent of current taxation for 2023. The OPL share of these revenues for 2023 is between \$2.3M to a maximum of \$2.7M.

Once directions are provided, OPL staff work with City of Ottawa (City) staff in various departments to prepare the draft budget, ensuring alignment as required. The purpose of this report is to table the 2023 draft budget with Council, and for deliberation and final consideration at the March 1, 2023 meeting.

DISCUSSION

The Ottawa Public Library (OPL) Board is responsible for the preparation and recommendation of a draft budget to be presented to Council. Council is responsible for the review and approval of the OPL draft budget estimates.

1. Proposed 2023 Draft Operating Budget

The 2023 Draft Operating Budget request represents an increase of \$2.41 million and an increase of nine (9) Full Time Equivalent (FTE) over the 2022 net requirement. Document 1, Table 2 summarizes OPL's proposed 2023 Draft Operating Budget.

2. Proposed 2023 Draft Capital Budget

The 2023 Draft Capital Budget total program request is \$4.865 million (including lifecycle, accessibility requirements, and non-development charges funding, and \$5.020M in Library Development Charges funding). This amount is within the prescribed capital allocation including all one-time transfers to operating. Document 1, Table 3, summarizes OPL's proposed 2023 Draft Capital Budget.

3. Next Steps

Staff will seek approval of the 2023 Draft Operating and Capital Budget at the OPL Board meeting on February 23, 2023.

FINANCIAL IMPLICATIONS

The financial implications are as noted throughout Document 1 - Ottawa Public Library Report to the Board on the 2023 Draft Operating and Capital Budget Estimates and Four-Year Capital Forecast report.

LEGAL IMPLICATIONS

There are no legal impediments to implementing the recommendations in this report.

COMMENTS BY THE WARD COUNCILLOR(S)

This is a City-wide report.

CONSULTATION

In addition to Counselor-led consultations, additional consultation will be available to clients via the regularly scheduled monthly Ottawa Public Library Board meeting on February 23, 2023, as well as through OPL's regular print and electronic feedback channels.

ACCESSIBILITY IMPACTS

Accessibility to Library services will be increased if the recommendations of this report are approved. Accessibility barriers will be removed as a result of the adoption of accessibility lifecycle improvements. Accessibility will be further improved as a result of funding for the development and construction of library facilities in the South Nepean area of the City.

ENVIRONMENTAL IMPLICATIONS

There are no environmental implications in implementing the recommendations in this report.

RISK MANAGEMENT IMPLICATIONS

The risks inherent in adopting requests in this report would have an adverse impact on the following:

- Funding for the further development of Library Services in Riverside South and Barrhaven areas responds to growth within the city and capitalizes on available DC funding collected within the regulations of the DC Act. The use of DC funding, to the extent that it can be afforded, is advisable in shifting financial burden away from tax-based funding.
- An investment for the provision of additional staff to plan for service provision at future locations, as well as to support the ability to deliver those services. Starting the process to address staff capacity in 2023 reduces operational and financial risk to the organization in future years and allows for the immediate use of

additional reasons to benefit planning for all OPL's service lines and three new facilities.

- Continued funding for the renewal of Library assets is necessary to maintain existing library services. Small scale facility and technology upgrades and lifecycle replacements ensure quality customer service and help to reduce the risk of closures or other interruptions in service.
- Revised user fees ensure that a cost recovery approach to fees remains accurate and consistent and that resident and non-resident fees for Library services are comparatively fair and reflective of current tax rate contributions to Library services by taxpayers in the City of Ottawa.

RURAL IMPLICATIONS

There are no rural implications to implementing the recommendations in this report.

TECHNOLOGY IMPLICATIONS

There are no technology implications in implementing the recommendations in this report.

TERM OF COUNCIL PRIORITIES

The draft OPL 2023 Operating and Capital Budget supports the Council Strategic Priority of Thriving Communities by promoting safety, culture and social and physical well-being for our residents.

SUPPORTING DOCUMENTATION

Document 1 Ottawa Public Library Report to the Board on the 2023 Draft Operating and Capital Budget Estimates and Four-Year Capital Forecast

Document 2 Ottawa Public Library 2023 Draft Operating and Capital Budget Book

Document 3 Extract, Draft Minutes – Ottawa Public Library Board Meeting of February 23, 2023

DISPOSITION

Draft budget estimates for Ottawa Public Library are forwarded to City Council for tabling on February 1, 2023 and further consideration March 1, 2023 as part of the budget process.

**OBJET : BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA : PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES DE 2023**

SUBJECT: OTTAWA PUBLIC LIBRARY: 2023 DRAFT BUDGET ESTIMATES

**Conseil le 1er mars 2023
Council 1 March 2023**

**Soumis le 1^{er} mars, 2023 par Matthew Luloff, Président, Conseil
d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa et Sonia Bebbington,
Bibliothécaire en chef/Directrice générale / Submitted on March 1, 2023 by
Matthew Luloff, Chair, Ottawa Public Library Board and Sonia Bebbington, Chief
Librarian/Chief Executive Officer**

*Personne ressource : Anna Basile, Directrice, Services organisationnels
(613) 580-2424 x32335, Anna.Basile@BiblioOttawaLibrary.ca /
Contact Person: Anna Basile, Division Manager, Corporate Services
613-580-2424 poste 32335, anna.basile@bibliottawalibrary.ca*

Quartier/Ward: CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

REPORT RECOMMENDATION

That City Council receive and table the Draft 2023 Ottawa Public Library Board Operating and Capital Budget on February 1, 2023 and for further consideration by Council in Committee of the Whole on March 1, 2023.

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Conseil municipal reçoive et dépose le budget de fonctionnement et d'immobilisations provisoire 2023 du conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa le 1^{er} février 2023 en vue de son étude en comité plénier à sa réunion du 1^{er} mars 2023.

CONTEXTE

Selon la *Loi sur les bibliothèques publiques*, le conseil d'administration (C.A.) de la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) est tenu de présenter tous les ans, au plus tard à la date fixée par le Conseil municipal et dans la forme que celui-ci prescrit, les prévisions budgétaires de fonctionnement et d'immobilisations de l'organisation. L'approbation budgétaire finale relève du Conseil municipal d'Ottawa (le Conseil). À sa

réunion du 14 décembre 2022, celui-ci a approuvé des orientations et des échéanciers pour guider le personnel municipal, les conseils locaux et les commissions dans l'élaboration du budget de 2023. En 2023, l'allocation budgétaire de la BPO sera calculée au prorata de sa part des recettes fiscales ciblées et de la hausse de l'évaluation foncière. Selon les orientations budgétaires, les recettes fiscales générées par les nouvelles propriétés devraient représenter entre 2 et 2,5 % des recettes actuelles. La part des recettes allouées à la BPO en 2023 devrait donc se situer dans une fourchette allant de 2,3 à 2,7 M\$.

Après avoir reçu les orientations, le personnel de la BPO collabore avec le personnel de diverses directions générales de la Ville d'Ottawa (la Ville) pour préparer son budget provisoire pour que tous les éléments concordent. Le présent rapport vise à présenter au Conseil le budget provisoire 2023, en vue de son examen et de son approbation finale à la réunion du 1^{er} mars 2023.

ANALYSE

Le C.A. de la BPO est tenu de préparer un budget provisoire et de le recommander au Conseil municipal, lequel doit examiner ce budget provisoire en vue de son approbation.

1. Budget de fonctionnement provisoire 2023

Le budget de fonctionnement provisoire pour 2023 représente une augmentation de 2,41 M\$ et un ajout de neuf équivalents temps plein (ETP) par rapport aux besoins nets de 2022. Il est résumé au tableau 2 du document 1.

2. Budget d'immobilisations provisoire 2023

Le budget d'immobilisations provisoire pour 2023 s'élève à 4,865 M\$ (cycle de vie, accessibilité et financement ne provenant pas des redevances d'aménagement, plus 5,020 M\$ en financement provenant des redevances d'aménagement). Ce montant respecte l'enveloppe allouée pour les immobilisations et tient compte des transferts ponctuels vers le budget de fonctionnement. Le budget d'immobilisations provisoire est résumé au tableau 3 du document 1.

3. Prochaines étapes

Le personnel fera approuver le budget de fonctionnement et d'immobilisations provisoire de 2023 à la réunion du C.A. de la BPO du 23 février 2023.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Les répercussions financières sont expliquées dans le document 1 intitulé « Rapport de la Bibliothèque publique d'Ottawa présenté au C.A. concernant les estimations budgétaires provisoires de fonctionnement et d'immobilisations de 2023 et les prévisions d'immobilisations sur quatre ans ».

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Aucune entrave d'ordre juridique n'est associée à la mise en œuvre de la recommandation du présent rapport.

COMMENTAIRES DU OU DES CONSEILLERS DE QUARTIER

Le présent rapport concerne l'ensemble de la Ville.

CONSULTATIONS

En plus des consultations menées par les conseillers, l'avis de la clientèle sera sollicité à la réunion mensuelle ordinaire du C.A. de la BPO du 23 février 2023, ainsi que par l'intermédiaire des canaux imprimés et électroniques habituels de la BPO.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Si la recommandation du présent rapport est approuvée, l'accès aux services de la Bibliothèque s'en trouvera facilité. Par ailleurs, les améliorations liées au cycle de vie et à l'accessibilité permettront d'éliminer les obstacles dans ce domaine. La construction d'installations dans le quartier Nepean-Sud contribuera également à améliorer l'accessibilité.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ENVIRONNEMENT

Aucune répercussion sur l'environnement n'est associée à la mise en œuvre de la recommandation du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN DE LA GESTION DES RISQUES

L'acceptation des demandes énoncées dans le présent rapport poserait des risques pour ce qui suit :

- La création de services de bibliothèque dans Riverside-Sud et Barrhaven répondra à la croissance de la ville. Le financement à cette fin proviendra des redevances d'aménagement perçues en vertu de la réglementation de la *Loi sur les redevances d'aménagement*. L'utilisation de ces recettes, dans la

mesure possible, permettra de réduire le recours à celles issues de l'imposition foncière.

- Le budget financera le recrutement de personnel supplémentaire chargé de planifier et d'assurer la prestation de services dans les futures installations. Le lancement de ce processus en 2023 pour accroître l'effectif réduira les risques financier et opérationnel pour l'organisation dans les prochaines années et permettra un recours immédiat à des ressources additionnelles pour la planification de tous les secteurs de services et des trois nouvelles installations de la BPO.
- La reconduction du financement pour le renouvellement des actifs de la Bibliothèque est nécessaire au maintien des services actuels. L'amélioration et le remplacement à la fin du cycle de vie des petites installations et de la technologie contribueront à assurer un service client de qualité et à réduire les risques de fermeture et d'autres interruptions de service.
- La révision des frais d'utilisation garantira que le recouvrement des coûts par l'intermédiaire de ces frais demeure approprié et cohérent et que la différence entre les frais imposés aux résidents et ceux exigés des non-résidents est relativement juste et reflète la contribution fiscale des contribuables d'Ottawa au financement des services de la Bibliothèque.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Aucune répercussion sur les zones rurales n'est associée à la mise en œuvre de la recommandation du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

Aucune répercussion technologique n'est associée à la mise en œuvre de la recommandation du présent rapport.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Le budget provisoire de fonctionnement et d'immobilisations de 2023 de la BPO cadre avec la priorité stratégique du Conseil municipal consistant à créer des quartiers prospères en promouvant la sécurité, la culture et le bien-être social et physique des résidents.

DOCUMENTATION À L'APPUI

Document 1 Rapport de la Bibliothèque publique d'Ottawa présenté au C.A. concernant les estimations budgétaires provisoires de fonctionnement et d'immobilisations de 2023 et les prévisions d'immobilisations sur quatre ans

Document 2 Livre du budget provisoire de fonctionnement et d'immobilisations de 2023 de la Bibliothèque publique d'Ottawa

Document 3 Extrait du procès-verbal provisoire – réunion du C.A. de la Bibliothèque publique d'Ottawa du 23 février 2023 (anglais seulement)

SUITE À DONNER

Les estimations budgétaires provisoires de la BPO sont présentées au Conseil municipal en vue de leur dépôt le 1^{er} février 2023 et de leur examen le 1^{er} mars 2023 dans le cadre du processus budgétaire.